

Le Collège de Carrouge avance malgré les craintes

Jorat Le plafond d'endettement de l'association scolaire, dont dépend l'avenir du dossier, est en passe d'être augmenté



Le dossier des écoles du Jorat (ici symbolisée par un image du collège du Raffort à Mézières) reste sensible pour certains conseillers de Jorat-Mézières.

Image: DR

Sur la route tortueuse qui mène au futur Collège de Carrouge, le Conseil communal de Jorat-Mézières a fait, mardi soir, une enjambée significative. Comme dans les neuf autres communes membres de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), les élus étaient appelés à se prononcer sur l'augmentation de son plafond d'endettement, de 40 à 65 millions de francs. Sans cette hausse, l'ASIJ ne pourra faire face à ses investissements, en particulier la construction de l'établissement projeté à Carrouge. Pour être effective, elle doit être acceptée par au moins huit des dix communes concernées. C'est déjà le cas pour Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Vucherens et Syens, tandis que Savigny a refusé. Comme à chaque fois qu'il est question des établissements scolaires, les échanges ont été vifs, mais Jorat-Mézières a finalement accepté par 30 oui, 11 non et 7 abstentions. «Ce plafond n'est pas une carte blanche donnée à l'ASIJ puisqu'elle doit aussi soumettre les projets à son Législatif», a tenté de rassurer le syndic, Patrice Guenat.

Car c'est bien un manque de confiance envers l'association qu'ont mis en avant les sceptiques. L'ancien syndic de Mézières François Gilliéron tonne toujours que les contours du projet sont trop flous et il a cette fois été épaulé par Maxime Montagrin.

«L'augmentation des coûts pose question. Je n'ai pas envie de bloquer un dossier pour les vingt prochaines années mais on nous parle aujourd'hui d'une vision à long terme alors que nous n'avons pas été capables d'anticiper sur cinq ans.»

Or, la Municipalité l'a rappelé, le terrain censé accueillir le futur collège a été légalisé et donc acheté par la Commune, comme décidé par Carrouge avant la fusion. «Il est à nous depuis 15 jours et c'est le seul de la région qui peut accueillir des installations scolaires.» Et de toute façon, «il n'y a pas vraiment de plan B, il nous faut construire 22 classes.» Dans le cas contraire, les autorités annoncent qu'il faudrait se rabattre sur des Portakabin. «Certes, notre rôle est de contrôler et il aurait peut-être été possible de faire moins cher. Mais nous sommes en train de parler d'un collège nécessaire pour l'éducation des enfants», a finalement recadré Aurélien Jordan. La majorité des conseillers ont adhéré. Les dernières communes se prononceront d'ici au 15 décembre. (24 heures)